



REPUBLIQUE DU TCHAD



Le Tchad face aux défis sur l'assistance aux victimes des mines

Présenté

Par

FATMA MAHAMAT OUMAR

Cheffe de service de l'assistance aux victimes des mines (HCND)

PLAN DE LA PRESENTATION

- Introduction;
- Rappel sur l'assistance aux victimes des mines;
- Les principaux enjeux dans les domaines prioritaires;
- Principales avancées sur l'assistance aux victimes;
- Résolution du dialogue national inclusif;
- Conclusion.

INTRODUCTION

Au Tchad plus d'un millier des personnes vivent sous la menace directe des mines, restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés, héritage cruel des conflits successifs de quatre décennies qui constituent d'obstacles majeurs et un frein au développement socio-économique du pays. De plus, l'instabilité à la frontière Tchado-Soudanaise avec la guerre n'a fait qu'aggraver la situation humanitaire déjà précaire.

Rappel sur l'assistance aux victimes des mines

- L'assistance aux victimes est indéniablement liée à l'aide, au secours, au réconfort et aux soutiens donnés aux victimes pour réduire leurs traumatismes physiques et psychologiques immédiates et a long termes.
- Pour ce fait, la mise en œuvre des secteurs suivants sont absolument nécessaires:

Rappel de l'assistance aux victimes (suite)

- Les soins médicaux;
- La réadaptation physique;
- Le soutien psychologique;
- L'éducation et la réinsertion sociale;
- L'emploi ou la création d'emploi générateur de revenu.

Les principaux enjeux dans les domaines prioritaire

Soins Médicaux

- Les victimes de mines/REG particulièrement les femmes et les enfants continuent à faire face à d'innombrables enjeux discriminatoires du fait de leur handicap.
- Par ailleurs les services de santé aussi présentent des difficultés d'accès dans la plus part des zones affectées. Loin s'en faut, les soins médicaux restent généralement payants après les premiers soins urgences.

- Insuffisance des médecins pour premiers soins dans les zones à risque, ce qui constitue un manque pour la stabilisation rapide des victimes après accident;
- Difficulté d'évacuation des victimes vers la capitale à cause de l'élongation des lieux d'accident vers un centre de santé aussi l'état des routes peu recommandable; augmente le risque de décès.

La réadaptation

Au Tchad, il n'existent que deux centres d'appareillage et de rééducation situés respectivement à N'djamena (CARK) et à Moundou mais ceux-ci restent insuffisants pour un pays très pollué.

Comme conséquence:

- Il n'y a pas des services de réadaptation a proximité des zones d'accident;
- les services de réadaptation sont éloignés des régions contaminé et ceci est un vrai obstacle pour les victimes qui se trouvent dans les provinces éloignés de la capitale (N'djamena) avec un revenu faible qui ne leur permet pas de se déplacer;

Le soutien psychologique

- Hors mis la ville de N'djamena, la plupart des victimes ne sont pas regroupés en association des personnes handicapées pour bénéficier de certains facilités;
- Le manque d'intervention de l'Etat dans la prise en charge psychosociale au Tchad constitue un handicap social;
- L'unique centre de prise en charge de traumatisme se trouvant à N'djamena dispose d'une capacité d'accueil limitée.

Principales avancées sur l'assistance aux victimes

- Le Ministère de la Femme et de la Protection de la Petite enfance a vulgarisé cette année l'Arrêté N° 377/MEN/DG/95 sur l'exonération des frais d'inscription pour les élèves et étudiants handicapés et les enfants des personnes handicapées;
- Des démarches sont entreprises auprès du Ministère de la Fonction Publique pour la relance des dossiers en attente d'intégration à la fonction publique des personnes en situation d'Handicap;

Principales avancées sur l'assistance aux victimes (suite)

- Entre 2005/2008 le HCND a fourni une centaine de tricycles motorisés aux victimes des mines pour faciliter leurs déplacements.
- Aujourd'hui, le HCND dénombre **297** victimes de mines/REG renseignées par formulaire IMSMA et **3672** autres non répertoriées par manque d'informations complémentaires,
- Entre 2022/2023 Sur financement de l'Unicef, **744** personnes en situation d'handicap ont été recensées dans la Province du Lac Tchad, parmi lesquelles **299** ont bénéficié d'une assistance sous plusieurs formes : soins médicaux, fourniture en prothèses, orthèses, béquilles, vivres et non vivres etc....









Résolution du dialogue

Depuis la création du HCND, l'Etat tchadien déploie tous les efforts raisonnables pour la lutte contre les mines et REG au Tchad. Lors des assises du dialogue national inclusif tenues à N'djamena du 15 aout au 08 octobre 2022, suite à l'intervention du coordonnateur du programme, le volet déminage en général et l'assistance aux victimes en particulier a été inscrit parmi les priorités des instances dirigeantes de la transition avec des promesse qui sont attendus.

CONCLUSION

Au jour d'aujourd'hui dans le programme de déminage humanitaire du Tchad le volet assistance aux victimes reste malheureusement le noyau le plus faible parmi les 5 piliers faute d'appui financier. Nous lançons un appel vibrant à la communauté internationale de venir en aide pour ce volet sensible car même après la disparition de la dernière mine/REG l'assistance aux victimes se poursuivra et les enfants/femmes en situation de handicap auront besoin de cette assistance durant le reste de leurs vies.

JE VOUS REMERCIE POUR
VOTRE AIMABLE ATTENTION